

Bachoca

N°014 - Journal d'information municipale - GRATUIT - Décembre 2024

Disponible également sur le site internet : www.murles.fr



EDITO



Murloises, Murlois,

L'année 2024 s'achève avec une actualité morose qui impacte chacun d'entre nous. Les médias diffusent jour après jour les informations peu réjouissantes ce qui, possiblement, génèrent de l'angoisse, de la

frustration et du désarroi avec le sentiment d'impuissance. Pourtant, le repli sur soi, l'isolement ou l'indifférence ne constituent pas les solutions.

Sans promouvoir la politique de l'autruche, la période de fin d'année est propice aux moments de rencontre avec la famille et les amis, à la légèreté autour de la fantaisie de Noël qui illumine les yeux des enfants et parfois des plus grands et la convivialité autour d'une belle table garnie de produits gourmets.

Durant le mois de décembre, plusieurs activités allant dans ce sens vous sont proposées, comme le spectacle des enfants et le marché de Noël sans oublier les mercredis soir à la pause murloise où la bonne humeur autour d'un verre est toujours au rendez-vous.

En parallèle, l'équipe municipale finalise certains dossiers et prépare le budget pour l'année prochaine qui sera, en grande partie, consacré aux travaux de la mairie, à la rénovation des voiries et à l'acquisition de nouveaux équipements. L'ensemble des actions réalisées et à venir vous sera présenté lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 5 janvier.

Avant de conclure cet éditto, je souhaite la bienvenue aux nouveaux Murlois qui vont découvrir notre belle commune avec son tissu associatif de qualité, ses activités et ses traditions.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et de profiter pleinement de ces moments de joie et de plaisirs.

Respectueusement, le Maire Eric RIGUET

VIE DANS LA COMMUNE

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



CONSEIL MUNICIPAL JUIN, SEPTEMBRE 2024

Ont été votés :

- Demande de fond de concours à la C.C.G.P.S.L (30 000€)
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le local des Archives : Matériels - Equipements et travaux structurels.
- Approbation de mise à jour du PADD (PLU)
- Validation convention Ecole Vailhauquès - Murles
- Déclassement d'un chemin rural traversant la carrière Languedoc Granulats
- Aquisition d'une parcelle de 2007 m² à proximité de la carrière Languedoc-granulats
- Rétrocession des voiries et des espaces publics, parcelle Nexity B609 et B610 cédées à la commune.
- Formation membres du conseil municipal
- Convention dans le cadre de la mutualisation des points d'eau d'incendie à la CCGPSL
- Modification du champ d'application du droit de préemption urbain
- Ouverture anticipée à la section investissement 2025
- Autorisation à signer le marché (rénovation et extension de la mairie)

LOTISSEMENT

Point sur le lotissement « le St Jean » :

Sur les 13 lots, 11 ont été mis à la vente.

8 sont vendus et 2 maisons sont déjà habitées et rendent heureux les nouveaux Murlois.

A compter du 15 décembre, la commune devient propriétaire des voiries, du bassin de rétention et du futur espace commun; Nexity a rétrocédé ces biens pour l'euro symbolique (hors frais de notaire).



PLU : AVANCEMENT :

- La phase de rédaction des différents documents est quasiment achevée.
 - La phase de consultation et de concertation est ouverte pour une partie des documents; le reste est à venir très prochainement (règlement, documents graphiques)
- Une réunion publique précèdera l'enquête publique en début d'année.
Les documents sont disponibles en mairie et sur le site «www.murles.fr».

CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE DU SERVICE DE L'EAU :

- Par un vote favorable au conseil communautaire, à partir du 1^{er} janvier 2025 la gestion de l'eau sera assurée par une régie de la CCGPSL, (L'EAU DU PIC).

Ce changement n'entraîne aucune interruption de service; Les coordonnées des usagers et les dossiers d'abonnements restent inchangés.

Pour les usagers en prélèvement automatique, une communication spécifique sera envoyée par la SAUR pour préciser les modalités de transmission des coordonnées bancaires, les modalités de facturation et les tarifs applicables feront l'objet d'une communication ultérieure. Ainsi la distribution d'eau potable devient la compétence de la CCGPSL comme l'assainissement collectif.

SIGNATURE DU PLAN HÉRAULT RURALITÉ À LA TOUR-SUR-ORB

Mardi 15 octobre à la Tour-sur-Orb, s'est tenue une réunion qui portait sur le « Plan Hérault Ruralité » (PHR).

Devant une centaine de personnes dont une soixantaine de Maires, l'Etat, représenté par Monsieur Lauch, préfet de l'Hérault et les représentants du Conseil Départemental présentaient ce PHR qui apporte des réponses aux grands enjeux d'avenir des territoires ruraux.

Trois objectifs dont découlent 14 thématiques ont été commentés :

- Le soutien financier pour les projets des communes rurales
- L'appui technique renforcé pour aider à leur réalisation
- L'engagement vers des projets durables en lien avec les transitions écologiques et sociales.

Eric Riguët, maire de Murles, présent lors de la signature de ce plan avec l'Etat, le Conseil Départemental et les associations des Maires, assure le bien-fondé de cette initiative et rappelle l'engagement de l'Etat et du Conseil Départemental pour le financement du projet multimodal autour de la mairie qui est en cours de réalisation.

RENCONTRE DES MAIRES AVEC LE SOUS-PRÉFET DE LODÈVE

Mardi 29 octobre, les 36 maires de la communauté de communes étaient invités par le sous-Préfet Eric Suzanne à participer à une rencontre pour évoquer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans le quotidien. Plusieurs sujets ont été évoqués notamment le problème du logement sur les territoires ruraux et péri-urbains, les PLU et le SCOT, l'économie en Pic st Loup, la valorisation du patrimoine, les risques de feux de forêt et d'inondation mais aussi la baisse des dotations de l'état dont le fond vert en 2025. La commune de Murles a obtenu en 2024, 197 000 euros pour la rénovation de la mairie. Une discussion à bâton rompu s'est mise en place pour échanger et apporter des solutions.

La commune de Murles, comme les autres communes, est attentive à tous ces sujets et agit quotidiennement pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

LE SAVIEZ-VOUS?

A l'occasion du bicentenaire de la révolution en 1989, une stèle a été érigée par M.Saumade, Président du Conseil général de l'Hérault de l'époque et de M. Georges Gounel, Maire de l'époque sur l'esplanade.

Un arbre dit « de la liberté » avait été planté pour l'occasion.

Cette stèle a été envahie par la végétation au fil du temps et est devenue invisible. La commune a souhaité rappeler cet événement et a remis à sa juste place ce symbole de liberté en taillant drastiquement la végétation autour.



2ÈME CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE À MURLES

La commune a commémoré le 106^{ème} anniversaire de l'armistice qui mit fin à la 1^{ère} guerre mondiale.

Un moment solennel partagé avec le conseil municipal et les murlois pour se souvenir des morts et des atrocités de la guerre et rappeler que la paix est fragile et jamais acquise.

Cette cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbe en présence des enfants de la commune, la sonnerie aux morts et le chant de la Marseillaise.

Le verre de l'amitié a été servi par la commune sur la terrasse de la pause murloise pour poursuivre ce moment de fraternité.





DON POUR LA MAIRIE DE MURLES

L'association régionale « La Fondation du patrimoine » a été séduite par le projet de rénovation de notre mairie dans sa partie historique et s'est proposée de soutenir notre projet pour lancer une collecte de dons au niveau national. Les travaux concernant la façade historique s'élèvent à 96 000 euros et l'appel aux dons est fixé à 40 000 euros. Le financement global du projet est déjà assuré par l'Etat, la région, le département et la commune qui en finance 21%. Les dons permettront de diminuer la participation de la commune pour envisager d'autres projets. Il n'y a pas de petits dons. Chaque don est défiscalisé à 66% pour les particuliers. La fondation du patrimoine délivre un reçu fiscal dès lors que le don est pris en compte. Outre l'aspect financier, la mairie est un patrimoine commun, il appartient à chaque Murlois. Si vous souhaitez adhérer à cette campagne, vous pouvez scanner le Qrcode ou vous rendre sur le site : www.fondation-patrimoine.org/101389. Vous avez aussi la possibilité de déposer votre don par chèque auprès du secrétariat de la Mairie. Merci par avance pour votre participation, 5 500€ ont déjà été recoltés.



DÉBUT DES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Après toutes les études préliminaires, l'obtention des subventions et le choix des entreprises, les travaux de rénovation de la mairie ont débuté le 11 septembre 2024 comme prévu. L'agrandissement du local des archives est réalisé ainsi que le démontage de toutes les fenêtres. La rampe PMR est en cours de réalisation et le montage des murs de l'extension de la terrasse est en cours; en janvier, la charpente et la toiture devraient être montées.



LE CIMETIÈRE

Le groupe de travail de l'aménagement du nouveau cimetière composé de Murlois (Olivier Sirot, Pierre-Alain Guyot, Françoise Teillard, Jacques Girard) d'un référent technique (Olivier Ponson) et d'une référente du Conseil municipal (Fabienne Dolléans) ont présenté leur dossier au conseil municipal. Nous remercions l'ensemble du groupe pour le travail effectué. Notre cimetière respectera les obligations légales (emplacement pour les indigents, emplacement pour les mises en attente, emplacement ossuaires), il y aura un columbarium, un jardin du souvenir et des cavurnes, il sera végétalisé, et équipé de bancs pour se recueillir, un local technique et un règlement intérieur. Le matériel pour l'aménagement de la partie « urnes » a été livré mercredi 2 octobre 2024; la réalisation des travaux sera effectuée par les employés municipaux. Les deux anciens cimetières sont nommés **Sainte Croix**, en référence à notre église adossée aux anciens cimetières. Le nouveau cimetière se nomme **le cimetière de l'égalité** en référence à la voie qui mène au cimetière. Un espace de service sera mis en place à droite en entrant pour contenir les bacs de déchets verts et plastiques et un point d'eau pour remplir les arrosoirs ; un chariot sera également mis à disposition pour soulager le poids de ces arrosoirs. Le prix des sépultures et le règlement seront bientôt disponibles sur le site internet de la commune ou en mairie. D'autres équipements tels que caveaux provisoires (ou caveaux d'attente) et sépultures pour les indigents (personnes sans ressources financières) seront proposés au budget 2025.



ASSOCIATIONS - CULTURE

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES



Le vendredi 9 août 2024, l'association « Murles aventures » organisait la 6^{ème} édition du trail des étoiles filantes à Murles en partenariat avec la Mairie et la Communauté de communes, dont les membres, coureurs et non coureurs ont un point commun : l'amour de leur village et de son patrimoine qu'il soit naturel, culturel ou historique et leur volonté de le partager et de le faire découvrir. C'est 600 coureurs qui s'élancent chaque année sur les parcours de 10 et 30 km, à la lumière des frontales, franchissant les obstacles les plus variés : du sentier technique et joueur à la descente encordée, des larges chemins rapides à l'arrivée en forme de piste d'atterrissage balisée par des bougies. En même temps, le public a pu observer le ciel étoilé et notamment les anneaux de saturne ainsi que la voie lactée à l'aide de télescopes installés sur la place. Foodtrucks, musique et bodéga ont permis de passer une belle soirée tant pour les coureurs que pour les accompagnateurs.





JÉRÔME OLLIVIER

Electricité générale

Dépannage et entretien
Courant fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

 6 chemin des palombes
34980 Murles

 ste.opeclec@gmail.com

 07 71 64 14 27

SARL AU CAPITAL DE 5000 € - SIRET N° 822 177 374 00011 - RCS DE MONTPELLIER

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la 11^{ème} année consécutive, la commune de Murles a organisé le forum des associations le 7 Septembre à la Salle Coquin. Ce forum a proposé aux Murloises et aux Murlois de venir rencontrer les associations de la commune et des communes voisines et de découvrir la diversité de leurs activités. Le bilan est déjà très positif car plusieurs nouvelles adhésions ont été souscrites auprès des 14 associations présentes. L'association de gym « Corpus anima » a offert une démonstration de son activité à l'issue de la manifestation avec deux chorégraphies bien en rythme. Comme chaque année, la municipalité a offert le goûter pour clôturer cet événement.



BARONS DE CARAVÈTES

Dimanche 6 octobre, comme chaque premier dimanche d'octobre, la commune de Murles accueille l'association des barons de Caravètes qui célèbre l'intronisation des nouveaux barons. Par un temps pluvieux, la cérémonie s'est tenue dans la salle coquin où plus de 70 personnes ont pu assister à l'intronisation de 8 nouveaux barons et baronnes en présence du sénateur Hussein Bourgi, des maires honoraires de Montpellier, Madame Hélène Mandroux et Monsieur Philippe Saurel.



2^{ÈME} ÉDITION DES ROUTES MURLOISES

Samedi 28 septembre, l'association « Murles Auto Sport » a organisé pour la seconde année une journée pour les amateurs de voitures anciennes. Deux parcours étaient proposés, au départ de Murles, l'un de 150 kms, l'autre de 120 kms, avec deux départs matinaux. La boucle passait par Saint Martin de Londres, St Hippolyte du Fort, Sumène, et, avec une météo favorable, a ravi les participants. 49 voitures anciennes participaient à cette aventure. La plus ancienne : une Fiat 124, de 1970. L'une a tout particulièrement attiré l'attention : une Renault 5 turbo, de 1981, ancienne voiture d'usine. Elle est souvent prêtée à l'association « Les Collectionneurs ont du cœur ». Association qui oeuvre au profit du don d'organes, dont Jean Ragnotti est le parrain.

Et c'est dans une ambiance fraternelle que pilotes et amis se sont retrouvés sur l'esplanade de Murles pour déjeuner avec 150 participants. Frédéric Cristol, président de l'association Murles Auto Sport, a remercié tous les participants avant de remettre les coupes aux plus méritants et de donner rendez-vous pour les 3^{èmes} Routes Murloises, en 2025.



VIDE-GRENIERS DE MURLES

L'association « Expressions Murloises » a organisé le vide-greniers de Murles ce dimanche 13 octobre sur l'esplanade Gounel. Pour sa cinquième édition, plus d'une trentaine d'exposants est venue proposer des objets, du buffet au cartable en passant par les jouets, la vaisselle et tous les objets insolites. Madame Girard Arlette, Présidente de l'association et son équipe, étaient sur le pont dès 7h00, malgré une météo capricieuse. Un rendez-vous annuel qui attire les Murlois et les habitants des autres communes proches, et même ceux de la Métropole. L'édition 2025 aura lieu plus tôt dans la saison ; la date n'est pas encore annoncée.

Le maire, présent sur cette manifestation, rappelle l'importance du tissu associatif, certes très présent sur la commune, mais qu'il faut encourager.

La Présidente remercie chaleureusement les exposants, les chineurs et les bénévoles qui œuvrent dans l'association. Rendez-vous l'année prochaine !



MARCHE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Le dimanche 13 octobre 2024, les associations « Le vélo-club VCV 2000 » et « Les Renards de Caravette », en partenariat avec la Mairie de Vailhauquès et de Murles organisent une journée sportive et solidaire (Bike and Run) en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Qu'est-ce qu'un Bike and Run ?

En binôme, en solo, en famille, entre amis, vous allez parcourir une distance donnée en alternant vélo et course à pied ou marche. L'objectif ? Rallier l'arrivée ensemble !



REPAS «CAMPAGNARD» DU 22 SEPTEMBRE 2024

Le repas «campagnard» proposé par «Expressions murloises» a été fort apprécié par les participants. Ces quelques heures passées ensemble ont été très sympatiques : ambiance cordiale et conversations animées. Nous n'oublions pas de remercier «le maître queux» Damien Jacquet et son épouse Catherine qui ont eu en charge la préparation du plat principal, ainsi que tous les amis qui ont apporté des salades.

La présidente Arlette Girard



LES PETITS MONSTRES D'HALLOWEEN À MURLES...

Comme chaque année, la commune de Murles a donné rendez-vous aux enfants mercredi soir 31 octobre pour célébrer Halloween. Particularité cette année au vu des travaux de la mairie, le départ s'est tenu à la fontaine de l'esplanade éclairée en orange pour la circonstance.

Une trentaine d'enfants accompagnée des parents et des grands-parents, a déambulé dans les rues du village pour soutirer le précieux sésame auprès des habitants bien généreux. C'est sur la terrasse de la pause murloise que la récolte de bonbons de toutes les couleurs a été déposée pour être redistribuée à chaque enfant.

Les accompagnants, quant à eux, ont été récompensés autour d'un apéritif offert par la mairie.

Encore une bonne occasion de se rassembler et de passer du bon temps ensemble.



LES SPECTACLES PROPOSÉS
en collaboration avec la commune

LES PINK FLOYD JOUENT À MURLES !

C'est devant un public enflammé que les Pink Floyd ou plutôt le tribute band composé de quatre musiciens passionnés ont rendu hommage au célèbre groupe ce vendredi 11 octobre sur la scène de l'espace Coquin.



CONCOURS DE BELOTE

Ce samedi 16 novembre, «l'amicale murloise» avait organisé le traditionnel tournoi de belote et de coinche à l'espace Coquin. Comme chaque année, l'engouement et la bonne humeur étaient au rendez-vous : 17 équipes se sont affrontées dans une ambiance conviviale et sympathique. Le tournoi était agrémenté d'une succulente macaronade préparée par nos cuisiniers du jour : Ingrid et Julien. Un grand merci à eux et un grand bravo aux gagnants de cette nouvelle édition, Olivier et Xavier qui ont remporté de superbes lots.



« LE RENDEZ-VOUS DE SENLIS ».

Samedi 30 novembre, la commune de Murles recevait une pièce de théâtre « Le Rendez-vous de Senlis » écrite par Jean Anouilh en 1941



AGENCE DE GRABELS
04 67 66 67 66

clientèle@cesml.fr

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7 - 24h/24

www.cesml.com

AGENDA

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE MURLES
14 DECEMBRE - SALLE COQUIN - 16H30

ATELIER CHOCOLAT -
14 DECEMBRE - LA PAUSE MURLOISE - 13H - 17H

MARCHÉ DE NOËL
18 DECEMBRE - SALLE COQUIN - 16H30

CÉRÉMONIE DES VŒUX
5 JANVIER 2025 - SALLE COQUIN - 17H

REPAS DES AÎNÉS
25 JANVIER 2025 - SALLE COQUIN - 12H30

KARAOKÉ - KEDUBONHEUR
7 FÉVRIER 2025 - SALLE COQUIN - 19H30

THÉÂTRE - COUTURIÈRE DE MURLES AVEC LA FNCTA
15 FÉVRIER 2025 - SALLE COQUIN - 20H30

THÉÂTRE - COUTURIÈRE DE MURLES AVEC LA FNCTA
15 MARS 2025 - SALLE COQUIN - 20H30

CONCERT - AMANDA TRIO
21 MARS 2025 - SALLE COQUIN - 20H30

PROGRAMME : SPECTACLE DE NOËL / MARCHÉ DE NOËL.

- Dans un premier temps, le spectacle des enfants aura lieu le samedi 14 décembre à 16h30 salle Coquin ; un cadeau leur sera remis ainsi qu'un bon pour un deuxième cadeau donné par le Père Noël lors du marché de Noël.
 - Dans un second temps, le marché de Noël se tiendra le mercredi 18 décembre à compter de 16h30 à l'espace Coquin
- Programme marché du 18 décembre**
- 16h30, les exposants vous accueilleront sur leur stand : bijoux, savons, miel, objets divers, charcuterie, dégustation de vin, crêpes, gaufres, huîtres, etc.
 - 17h00 promenade à poney,
 - 18h30 distribution des cadeaux par le Père Noël et photo au pied du sapin et du bonhomme de neige,
 - 19h00 inauguration du marché de Noël,
 - 20h00 tirage de la tombola de Noël.

JEUNESSE ET SPORTS

VENTE DE GIROLLES

Comme tous les mercredis soir, «la pause murloise» ouvre ses portes pour accueillir le petit marché de fruits et légumes et proposer les produits de l'épicerie dans le but de partager un verre entre amis. On peut toutefois espérer une meilleure participation des habitants.

Mercredi 6 novembre, des jeunes du village se sont installés sur la terrasse pour vendre les fruits de leur cueillette de champignons ; plus de 11 kgs de girolles étaient à la vente et ont trouvé preneurs... à un prix défiant toute concurrence ; une belle initiative que la commune encourage. Bravo les jeunes !



NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF AU PARC DE L'ÉPAUTRE

Depuis 2 ans, le parc de l'épautre, (derrière l'église) s'est doté d'un espace de pique-nique composé de plusieurs tables, d'un terrain multi-sports, d'un équipement de renforcement musculaire et de jeux pour les tout-petits. Il manquait un jeu pour les jeunes de 3 à 12 ans ; un jeu araignée sera installé dans les prochaines semaines.



Pour rappel, l'ensemble des jeux disponibles sur la commune fait l'objet d'un contrôle annuel de conformité par l'APAVE; l'utilisation de ces installations est sous la responsabilité des parents.

SURETÉ ET TRANQUILLITÉ

CAMBRIOLAGE



Nous savions que les villages n'étaient plus à l'abri d'actes de vandalisme, d'incivilité ou de cambriolage. C'est avec désarroi que nous avons constaté un cambriolage dans les locaux de la mairie à la salle Billoire et au local de « l'amicale Murloise ».

Dégradation, vol et désordre dans les documents ont été constatés par la gendarmerie qui a pris en compte les empreintes laissées sur place sur les fauteuils, vitres et armoires.

Certains indices laissent supposer que l'épicerie associative était visée.

Ces locaux ne sont pas équipés d'alarmes ni de caméras. Une expertise sera menée en ce sens.

D'autres cambriolages ont eu lieu dans une voisine commune mais, à ce stade, aucun lien n'a été identifié.

Nous vous demandons de rester vigilants et de nous contacter en parallèle de la gendarmerie pour signaler toute présence anormale ou comportement inhabituel.

ALARME MAIRIE

Afin de se protéger des actes de malveillance, une alarme connectée à une société de gardiennage a été installée dans les locaux de la salle coquin. Une étude est en cours pour équiper de manière globale la future mairie et les locaux annexes.

SERVICE A LA PERSONNE

BENNE A VÉGÉTAUX



Comme chaque année, la mairie en partenariat avec la CCGPSL a mis à disposition des murlois une benne à végétaux sur le parking du cimetière. Cette opération a connu un franc succès car elle a nécessité 3 interventions pour compacter les déchets verts.

Un grand merci aux habitants pour le bon fonctionnement de l'utilisation de cette benne qui se substitue au brûlage des végétaux interdit dans les jardins, et toute l'année.



SARL

FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE
ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MEDIARUCHE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUES

Repas-spectacle à la médiathèque intercommunale

Comme chaque année, Sylvie, directrice de la médiathèque intercommunale et son équipe de bénévoles organisaient le traditionnel repas-spectacle à la salle Occitanie de Combaillaux le samedi 16 novembre 2024.

Sur le thème de la Chine, le repas, confectionné et servi par Fanny Sierra, cheffe de « l'Air ô délices » à Combaillaux, a permis à la soixantaine de convives de découvrir ou redécouvrir les spécialités culinaires de ce vaste pays.

Daniel Floutard, Maire de Combaillaux, a ouvert cette belle soirée en prenant la parole au nom des Maires de Vailhauquès et de Murles et a remercié chaleureusement les acteurs et en particulier les bénévoles qui font vivre cette médiathèque accessible aux petits et aux grands. Après le repas, plusieurs contes très bien mis en scène par Françoise Cadène accompagnée de son contrebassiste Frédéric Léger ont permis de voyager et de retrouver une âme d'enfant le temps d'un instant...

Coordonnées de la médiathèque : Sylvie Coupaud : 04 67 67 03 93



DECEMBRE

- Samedi 7 décembre : Matinée jeux de société de 11h à 12h30, proposée par l'Association Homoludens

- Vendredi 13 décembre : Bébés lecteurs à 11h à la médiathèque, proposé par Françoise Cadène

- Samedi 14 décembre : Atelier chocolat de 13h à 15h pour les enfants et de 16h à 18h pour ados-adultes, proposé par la cheffe Fanny Sierra de L'Air ô délice. À « la pause murloise » de Murles. Inscription à partir du 19 novembre. Une participation de 7€ sera demandée.

INAUGURATION DE L'ÉCHANGEUR DE ST GÉLY DU FESC

L'échangeur sud de Saint-Gély-du-Fesc a été inauguré mardi 1^{er} octobre en présence notamment de Monsieur le Préfet, François-Xavier Lauch, du Président du Conseil départemental, Kléber Mesquida, de Madame le Maire et Conseillère départementale, Michèle Lernout et des Maires des communes proches.

Cet échangeur s'accompagne de 5 bassins de récupération des eaux et d'un parking relais de 110 places pour faciliter le covoiturage. Le coût total de l'échangeur s'élève à 27 millions d'euros. Cette infrastructure a été conçue pour désengorger une zone fortement congestionnée et établir un lien entre la RD986 et la future voie nouvelle du LIEN menant vers Bel Air.



INFOS ADMINISTRATIVES

ÉLECTION MUNICIPALE 2026

La direction de l'information légale et législative a édité un bulletin indiquant que les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026; il est donc légitime de penser que le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars et le deuxième tour le dimanche 22 mars 2026.

L'inscription sur la liste électorale se fait automatiquement pour les jeunes dès l'âge de 18 ans ayant fait leur recensement citoyen à 16 ans.



ETAT CIVIL

MARIAGE



Bauqué Ségolène et
Sebire Mickael
le 17.08.2024

NAISSANCE



Noa est né le
02.09.2024
METGE Manon et
Thibaut



Karine Arles - Gounel
le 05.08.2024
à l'âge de 50 ans



Pascale Lemarié
à l'âge de 64 ans

DÉCÈS



Puech Jean Claude
le 18.09.2024
à l'âge de 77 ans



Christian Arnaud
le 1.12.2024
à l'âge de 71 ans

GESTE ÉCOLO

PLANTATIONS DE 36 ARBRES

La commune de MURLES a engagé depuis quelques années la végétalisation de ses voiries pour lutter contre les conséquences du dérèglement climatique. En début décembre, 36 arbres supplémentaires adaptés à notre climat ont été plantés par les employés communaux au parc de l'épeautre, chemin du fornélada, élagueur, pimparella, voie des barons de Caravètes (partie haute) ...

Ils seront arrosés partiellement à partir de la réserve d'eau de 10 000 litres obtenue par la récupération des eaux de pluie de certains bâtiments communaux.

Cette initiative est menée en partenariat avec le Conseil départemental dans l'opération « 8000 arbres ».

En parallèle, les deux projecteurs halogènes qui éclairaient le terrain de pétanque au plan de la treille ont été remplacés par des éclairages à Leds.

Une étude est en cours pour remplacer ceux des tennis.



Scannez-moi !

Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

- www.murles.fr -

Tel : 04 67 84 40 40
mairiedemurles@murles.fr
Mairie de Murles - Facebook

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu, contactez le secrétariat, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.

